

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tenue le lundi 21 janvier 2021, à dix-neuf heures trente minutes (19 h 30) par vidéoconférence, sous la présidence du maire M. Marc-André Gosselin.

Sont présents :

Mme Gaétane Trudel
M. Benoit Lussier
M. Alexis Beaupré

et Martine Lebeau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Sont absents : M. François Therrien, M. Jérôme Dionne et M. Éric De Courval

2021-01-015

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyé par M. Alexis Beaupré d'adopter l'ordre du jour. *Adopté.*

2021-01-016

Réhabilitation 10^e RANG (partie nord-est) - Attestation fin des travaux

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Aston-Jonction a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière a été déposée le 17 novembre 2017 pour la réalisation des travaux et approuvée par le ministre le 31 mars 2020;

CONSIDÉRANT que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce et avant le 31 décembre 2020 sont admissibles à une aide financière;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été acceptés provisoirement le 28 octobre 2020, mais que ceux-ci ne sont pas à la satisfaction de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyé par M. Alexis Beaupré

Et résolut par ce Conseil ce qui suit :

QUE la municipalité d'Aston-Jonction atteste la fin des travaux pour le projet de réhabilitation du 10e rang Nord-Est malgré le fait que ceux-ci ne sont pas à la satisfaction de la Municipalité et que des procédures légales sont entamées pour régler ce litige (dossier AIRRL – 2017-435). *Adopté.*

2021-01-017

Clôture de la séance

M. Benoit Lussier propose la levée de la séance vingt heures neuf minutes (20 h 09).

Marc-André Gosselin
Maire

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière

